

POL-7013
ÉVALUATION DES POLITIQUES
Vendredi 12h30-15h20

Professeur : Steve Jacob
Bureau : DKN 4443
Téléphone : 656-2131 poste 12330
Steve.Jacob@pol.ulaval.ca

Disponibilité pour les étudiant(e)s : sur rendez-vous (par courriel uniquement)

I. Objectifs du cours

L'évaluation est un outil fondamental de compréhension des politiques publiques nationales et internationales. De nombreuses institutions s'appuient sur les résultats d'évaluations pour orienter leurs décisions (ex. la Banque mondiale, la Commission européenne, le Conseil du Trésor, etc.). C'est pour cette raison que l'évaluation est traditionnellement présentée comme un **instrument de pilotage de l'action publique** qui concourt à une meilleure gouvernance. Ce cours présente les différentes approches théoriques et méthodologiques en la matière. Il permet également aux étudiant(e)s de se familiariser, à l'aide d'exemples concrets, à la réalisation d'une évaluation. Une grande partie des applications illustrera l'évaluation des **politiques et programmes de coopération au développement**.

Les objectifs spécifiques de ce cours visent l'acquisition des notions de base permettant aux étudiant(e)s de maîtriser les ambitions et potentialités de l'évaluation ainsi que de distinguer l'évaluation d'autres pratiques de gestion publique. Pour cela, les exposés magistraux mettront l'accent sur les éléments qui leur permettront de **préparer une évaluation** (par exemple : élaboration du calendrier, conception d'un cahier des charges, etc.), de définir et de sélectionner les méthodes adéquates, de gérer le déroulement d'une évaluation et de veiller à l'utilisation et à la valorisation des résultats produits.

À travers leurs lectures et la réalisation de travaux collectifs, les étudiant(e)s se familiariseront avec la pratique évaluative contemporaine et seront capables d'en dégager les principales forces et faiblesses.

II. Plan du cours

17 janvier	<p>Introduction et présentation du cours</p> <p>- Joseph S. Wholey, “Improving performance and accountability: Responding to emerging management challenges”, dans Stewart I. Donaldson & Michael Scriven (eds.), <i>Evaluating Social Programs and Problems: Visions for the New Millennium</i>, Mahwah, NJ: Erlbaum, 2003, pp. 43-61.</p> <p>- Assia Saou Musoko et Laure Albert Konlambigue, <i>Évaluation du programme de soutien à la mobilisation des acteurs associatifs de Lutte contre le Sida / 2005 - 2010 (AIDES)</i>, 2010, 67 p.</p>
24 janvier	<p>Rappel autour de la notion de politique publique</p> <p>Tony Killick, “Politics, Evidence and the New Aid Agenda”, <i>Development Policy Review</i>, 2004, vol. 22, n° 1, pp. 5-29.</p>
31 janvier	<p>Définition des concepts (les pratiques, les acteurs, les types d'évaluation)</p> <p>Sean Conlin & Roderick L. Stirrat, “Current Challenges in Development Evaluation”, <i>Evaluation</i>, 2008, vol. 14, n° 2, pp. 193-208.</p>
7 février	<p>Les étapes du processus évaluatif (étude de faisabilité, mandat, réalisation, suivi)</p> <p>Wilfreda E. Thurston & Anila Ramaliu, “Evaluability assessment of a survivors of torture program: lessons learned”, <i>Canadian Journal of Program Evaluation</i>, 2005, vol. 20, n° 2, pp. 1-25.</p>
14 février	<p>Les enjeux éthiques de l'évaluation</p> <p>Jonathan A. Morell, “Why Are There Unintended Consequences of Program Action, and What Are the Implications for Doing Evaluation?”, <i>American Journal of Evaluation</i>, 2005, vol. 26, n° 4, pp. 444-463</p>
21 février	<p>La méta-évaluation et les standards de qualité</p> <p>- Pierre-Marc Daigneault, « L'examen de qualité des évaluations fédérales : une méta-évaluation réussie? », <i>Revue canadienne d'évaluation de programme</i>, 2008, vol. 23, n° 2, pp. 191-224.</p> <p>- Stewart I. Donaldson, “Overcoming our Negative Reputation: Evaluation Becomes Known as a Helping Profession”, <i>American Journal of Evaluation</i>, 2001, vol. 22, n° 3, pp. 355-361.</p>
28 février	*** Examen maison ***
7 mars	Semaine de lecture
14 mars	<p>Les méthodes expérimentales</p> <p>Donald T. Campbell, “Methodologist of the experimenting society”, dans W. R. Jr., Shadish, T. D. Cook & L. C. Leviton, <i>Foundations of Program Evaluation: Theories of Practice</i>, Newbury Park, CA: Sage, 1991, pp. 119-150.</p>
21 mars	<p>Les méthodes mixtes</p> <p>Charles S. Reichardt & Sharon F. Rallis (eds), “The Qualitative-Quantitative Debate: New Perspectives”, dans <i>New Directions for Program Evaluation</i>, vol. 61, 1994, pp. 5-36</p>
28 mars	*** Présentation des travaux de groupe ***
4 avril	<p style="text-align: center;">*** Présentation des travaux de groupe ***</p> <p>L'évaluation au concret : le point de vue des praticiens</p> <p>Des conférenciers présenteront les enjeux de l'évaluation des politiques de coopération de différents points de vue (administratif, évaluatif ou opérationnel).</p> <p>Jody Fitzpatrick, Christina Christie & Melvin M. Mark, “Evaluation of Godfreys’s Children Center in Tanzania. An Interview with Allan Wallis and Victor Dukay”, dans <i>Evaluation in Action: Interviews with Experts Evaluators</i>, 2009, pp. 325-351.</p>
11 avril	*** Examen final ***
18 avril	Congé de Pâques

III. Méthode pédagogique

Les présentations des exposés magistraux seront disponibles sur le portail des cours quelques jours après la séance. Des documents complémentaires sont disponibles sur la page web du laboratoire de recherche sur la performance et l'évaluation (<http://www.perfeval.net>). Les étudiant(e)s sont invité(e)s à enrichir ce site en transmettant d'autres documents pertinents au professeur.

La validation de cet enseignement se fera en cinq temps qui viseront à mesurer

- 1) la maîtrise de la matière ;
- 2) les facultés de recherche ;
- 3) les capacités analytiques et rédactionnelles.

Activité	Date clé	Pondération
Participation aux séminaires	en continu	10 %
Exercices d'évaluation	en continu	20 %
Examen maison	28 février 2014	20 %
Exposé de groupe	28 mars et 4 avril 2014	25 %
Examen final	11 avril 2014	25 %

1. Participation au séminaire (10 %)

Les étudiant(e)s seront appelé(e)s à discuter l'ensemble des lectures obligatoires. Les critères d'évaluation seront : le niveau de préparation de l'étudiant(e), la pertinence des interventions et le degré de participation active aux débats. La présence en classe est donc une condition nécessaire mais pas suffisante pour la réussite de cette activité.

La veille du cours (jeudi à 16h00 maximum), les étudiant(e) déposeront sur le forum du cours une question qui servira à alimenter la discussion sur la lecture obligatoire de la séance du lendemain.

Les textes des lectures obligatoires, associés à chaque module, seront disponibles sur le portail des cours lorsqu'ils sont disponibles en format PDF ou à la Réserve de Droit et de Science politique située au deuxième étage du Pavillon Jean-Charles-Bonenfant lorsqu'il s'agit d'extraits d'ouvrages.

2. Exercices d'évaluation (20 %)

Les étudiant(e)s devront lire le rapport d'évaluation suivant : Assia Saou Musoko et Laure Albert Konlambigue, *Évaluation du programme de soutien à la mobilisation des acteurs associatifs de Lutte contre le Sida / 2005 - 2010 (AIDES)*, 2010, 67 p.

Les étudiant(e) réaliseront, en classe ou à la maison, des exercices individuels ou collectifs afin d'appliquer les concepts présentés dans le cours. Les exercices devront être remis à la fin du cours pour les exercices réalisés en classe ou au début de la séance suivante pour les exercices réalisés à la maison.

3. Examen maison (20 %)

Cet examen aura lieu le **28 février 2014** et se fera à livres ouverts. Il portera sur l'ensemble des lectures obligatoires et de la matière présentée en classe. La semaine qui précède l'examen, les étudiants recevront deux articles inédits sur lesquels seront posées des questions à développement en vue de tester les capacités de raisonnement analytique en évaluation. Le questionnaire d'examen sera accessible sur le portail des cours à 12h30. Les étudiant(e)s devront répondre aux questions sur le portail des cours avant 16h00.

4. Exposé de groupe (25 %)

En vue de se familiariser avec les enjeux théoriques et les aspects pratiques de l'évaluation, les étudiant(e)s devront présenter un exposé sur un thème de leur choix qui devra être validé auprès du professeur.

Ce travail se fera en groupe de 4-5 étudiants. Chaque groupe devra préparer une communication orale de 20 minutes maximum qui sera présentée le **28 mars et 4 avril 2014**. Chaque groupe utilisera un powerpoint et remettra une synthèse de son travail (15 pages maximum – Times New Roman 12, interligne 1,5) au moment de la présentation.

Pour les travaux de recherche, les étudiant(e)s doivent utiliser plusieurs sources de données. Par exemple, ils peuvent :

- recenser et synthétiser les livres, chapitres et articles pertinents dans la littérature scientifique ;
- recenser et synthétiser les enseignements (conclusions et recommandations) de rapports d'évaluation pertinents ;

- documenter le point de vue des acteurs de l'évaluation sur l'enjeu en question à l'aide par exemple de la consultation des sites web, de la lecture de la littérature grise et de la réalisation d'entretiens avec des informateurs clés.

5. Examen final (25 %)

Il aura lieu le **11 avril 2014** et portera sur l'ensemble de la matière présentée en classe et des lectures obligatoires de chaque séance. Il comprendra des questions ouvertes et des questions à choix multiples.

IV. Informations additionnelles

1) Les travaux devront respecter le guide de présentation des travaux étudiant(e)s du département de science politique de l'Université Laval qui est disponible sur son site internet.

(<http://www.pol.ulaval.ca/site/documents/guidetravaux2005.pdf>)

2) L'évaluation de tous les documents remis tiendra compte de la forme (structure, orthographe, etc.). Les étudiant(e)s devront veiller à la qualité du français dans leurs travaux. Une pénalité de 10% sera appliquée lorsqu'une copie présentera un nombre anormal de fautes.

3) Pour le dépôt des travaux, chaque jour de retard entraîne une pénalité de 5%.

4) Infractions d'ordre académique (Extrait du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiant(e)s de l'Université Laval).

Article 28. Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiant(e)s, il est notamment interdit:

- de copier, de contrefaire ou de falsifier un document sujet à une évaluation.*
- d'emprunter, dans un document ou un travail sujet à évaluation, en tout ou en partie, l'œuvre d'autrui ou des passages tirés de celle-ci, sans les identifier comme citations et en indiquer la source, ce qui a pour effet de les faire passer pour siens et d'induire ainsi en erreur la personne chargée de l'évaluer.*
- de soumettre à deux ou à plusieurs personnes responsables d'une activité universitaire sujette à évaluation, à leur insu respectif, un même document ou plusieurs documents similaires sujets à une évaluation.*
- de soumettre pour évaluation un document qui contient des données inventées dans le but, entre autres, de faire paraître indûment justifiée ou prouvée quelque partie d'une expérience ou d'une hypothèse scientifique de quelque ordre qu'elle soit.*
- de modifier sans autorisation un document déjà remis pour évaluation, afin d'y apporter une correction ou un ajout susceptible d'induire en erreur la personne responsable de l'activité universitaire chargée de l'évaluer ou de le réviser.*

f. *de remettre, sans autorisation, pour évaluation, un projet, un essai, un mémoire ou une thèse qui a pour l'essentiel déjà été remis pour évaluation à l'Université ou à un autre établissement d'enseignement, de manière à obtenir des diplômes différents sur la foi de mêmes travaux.*

V. Échelle numérique d'équivalence pour les cours de deuxième et troisième cycles

A+	90 - 100
A	85 - 89
A-	80 - 84
B+	76 - 79
B	73 - 75
B-	70 - 72
C+	65 - 69
C	60 - 64
E	59 et moins